

Les 7 règles d'or

1 Laissez le bras vacciné à découvert le plus souvent possible, pour faciliter la cicatrisation

2 Mettez des vêtements qui ne sert pas à l'endroit où a été faite la piqûre

3 S'il s'écoule un peu de liquide à l'endroit où a été faite la piqûre, appliquez simplement un pansement sec

4 N'APPLIQUEZ AUCUNE POMMADE, NI TALC, NI AUCUN AUTRE PRODUIT à l'endroit où a été faite la piqûre ou sur le ganglion

5 Ne donnez aucun antibiotique

6 Le bain et la douche sont autorisés dès le jour de la vaccination. En revanche, évitez les baignades en piscines ou à la mer s'il s'écoule un peu de liquide à l'endroit où a été faite la piqûre

7 Consultez votre médecin si :

- la zone dure au toucher (apparue autour de l'endroit où a été faite la piqûre) mesure plus de 3 cm
- une gêne est constatée dans les mouvements
- le ganglion, qui est apparu sous le bras est visible à l'œil nu et ramolli (suppuration)



INFORMATION SUR LA VACCINATION PAR LE BCG

CENTRE DE LUTTE ANTI- TUBERCULEUSE DE LA MAYENNE (CLAT 53)

Centre Hospitalier 33
Rue du Haut Rocher
CS 91 525
53000 LAVAL
Tél : 02 43 66 50 55
Mail : clat53@chlaval.fr



La Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse due à des bactéries appelées bacilles de Koch. Elle se transmet de personne à personne, par la toux ou les postillons, à l'occasion de contacts rapprochés et répétés.



Les signes de la maladie sont avant tout la toux, la fièvre, la fatigue, la perte d'appétit avec amaigrissement, les sueurs nocturnes.



La Vaccination BCG



Le BCG est le vaccin destiné à protéger contre la tuberculose. Depuis 2007, cette vaccination n'est plus obligatoire. Elle est recommandée chez les enfants à risque élevé de tuberculose dès 1 mois et jusqu'à 15 ans.

- C'est un vaccin vivant atténué.
- Cette vaccination a pour but principal de protéger les jeunes enfants des formes graves de la tuberculose dans 75% des cas (méningites tuberculeuses, tuberculose miliaire).
- Elle ne permet pas d'empêcher la transmission de la maladie ni d'enrayer l'épidémie mondiale.
- Pour les enfants de plus de 6 ans, un test tuberculique (IDR) réalisé préalablement à la vaccination est obligatoire. Après la vaccination, il n'y a pas lieu de faire de contrôle IDR ni de vacciner plusieurs fois par le BCG.
- Le vaccin BCG peut être administré le même jour que n'importe quel autre vaccin.

Les Indications Vaccinales

Il vous est fortement recommandé de faire vacciner votre enfant dès la naissance et jusqu'à l'âge de 15 ans si :

- Vous résidez en Ile de France (quels que soient le département et les conditions de vie), en Guyane ou à Mayotte
- Votre enfant est né dans un pays de forte endémie tuberculeuse
- Votre enfant a au moins un de ses parents originaire d'un pays de forte endémie
- Votre enfant doit séjourner au moins un mois dans un pays de forte endémie
- Votre enfant a des antécédents familiaux de tuberculose
- Votre enfant est dans une situation jugée par le médecin, à risque d'exposition au bacille tuberculeux



Les Effets Secondaires du BCG

Habituellement, le BCG n'entraîne pas de réaction générale ni fièvre, ni fatigue. En revanche après l'injection, il se crée une petite papule pâle et la peau prend un aspect de peau d'orange. Cette réaction disparaît en quelques minutes.



Dans les 48 premières heures, il peut apparaître un érythème (rougeur et induration)

Dans les 3 mois qui suivent la vaccination, il est habituel de retrouver une induration au site d'injection, suivie d'une lésion locale accompagnée ou non d'écoulement. Cette lésion peut prendre plusieurs mois avant cicatrisation complète.



La survenue d'un ganglion, sous l'aisselle du côté du bras vacciné est une réaction prévisible.



La persistance définitive d'une cicatrice est la règle